



Comité technique local

24 mars 2016

Déclaration des élu-e-s CGT

Nous nous réunissons aujourd'hui encore dans un contexte grave, avec les attentats qui ont frappé la Belgique mardi dernier. La CGT est solidaire des victimes et de leurs proches, ainsi que de l'ensemble de la population traumatisée, à Bruxelles mais aussi en Turquie, Syrie, Libye, etc. Profondément attachés à la paix, nous rejetons tous les extrémismes et tous les actes barbares commis en leur nom. Cependant, nous rappelons aussi notre attachement aux libertés individuelles. Le maintien permanent de l'état d'urgence n'est donc pas pour nous la solution. Tous les emplois supprimés dans la décennie passée dans la police et la justice ne pourront pas être compensés par les créations annoncées dans la précipitation, qui se feront au détriment des autres emplois publics. Pour la CGT, c'est tout le service public qui a un rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme, en assurant le lien social par l'éducation, la santé, le logement, l'emploi etc. Notre administration a également un rôle essentiel en luttant contre la fraude et le blanchiment d'argent. Il faut donc arrêter les suppressions et au contraire implanter les emplois nécessaires au bon exercice de toutes les missions publiques.

La période se caractérise également par le projet de loi El Khomri et son rejet très majoritaire par la population, les organisations syndicales et les organisations de jeunes. La CGT refuse la casse du code travail que porte ce projet de loi et au contraire revendique un code du travail garant de nouveaux droits pour les salariés. C'est pourquoi nous appelons dans l'unité aux actions interprofessionnelles et intergénérationnelles, notamment au rassemblement de ce jour et à la journée de grève et de manifestations du 31 mars 2016.

Nous faisons le lien entre la loi travail et les réformes que nous connaissons dans la fonction publique en terme de statut et de rémunérations : PPCR et RIFSEEP. Pour la CGT, la démarche est la même : la destruction des garanties collectives pour favoriser la précarisation et l'individualisation. Par nos pétitions, les journées de grève des 8 octobre 2015 et 26 janvier 2016, par l'appel au boycott des entretiens d'évaluation, la CGT finances publiques a engagé la lutte contre ces réformes régressives. Nous inscrivons la journée de grève du 31 mars dans la continuité. Le gouvernement doit retirer ces réformes et reprendre le chemin de la discussion et de la négociation avec les organisations syndicales.

Nous tenons aussi à évoquer la provocation lamentable de l'augmentation du point d'indice annoncée par la ministre de la fonction publique : après 6 ans de blocage, 1,2 % en deux fois (juillet 2016 et février 2017), c'est totalement inacceptable. Les fonctionnaires méritent plus que quelques piécettes alors que leurs charges de travail explosent et qu'ils sont de moins en nombreux pour y faire face. La CGT exige une augmentation immédiate du point d'indice permettant de rattraper les pertes de pouvoir d'achat et de reconnaître les qualifications des personnels.

A noter également, une autre provocation annoncée lundi au ministère : le plan de qualification ministériel 2016 avec seulement 150 promotions supplémentaires de C en B et 50 B en A. Depuis 2011, le PQM a été divisé par 11 ! La CGT exige que le ministère revienne sur cette décision et augmente notablement le nombre de promotions supplémentaires pour un plan de qualification à la hauteur de l'engagement des personnels.

Les ministres ont annoncé à la presse leur décision de mise en oeuvre de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu en 2018. Le directeur général a réuni les organisations syndicales pour une communication le lendemain, ce qui illustre bien la qualité du dialogue social dans notre ministère et aux finances publiques. La CGT s'oppose à cette réforme majeure de notre mission. Elle n'apportera rien en terme d'efficacité fiscale et générera de nouvelles inégalités entre les salariés et les autres contribuables. Rappelons que l'impôt sur le revenu est recouvré actuellement à 99 % ! Nous dénonçons cette réforme qui va transformer les impôts des salariés en trésorerie temporaire supplémentaire pour les employeurs et le risque important de non-recouvrement par exemple en cas de défaillance des entreprises. Cette réforme est un prétexte supplémentaire pour supprimer des milliers d'emplois aux finances publiques, alors que la complexité de la mise en œuvre de la retenue à la source nécessiterait au contraire d'en créer. D'ores et déjà, la CGT a revendiqué l'arrêt des suppressions d'emplois et l'appel immédiat de toutes les listes complémentaires des concours.

A la DRFIP 35 aussi, vous poursuivez la destruction du réseau pour préparer les suppressions d'emplois, avec pour conséquences la dégradation incessante du service public et celle des conditions de travail des agents, qui ont pourtant fait valoir leur exigence de l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois à de nombreuses reprises (CTL du 9 décembre, grève du 26 janvier, etc).

La CGT s'oppose :

- à la fermeture de la trésorerie de Cancale et à la fusion de celles de Montauban et St-Meen, avec le transfert de la mission hôpital de St-Meen à Montfort,
- à la création d'un service départemental de l'enregistrement à Rennes qui aura pour conséquence la disparition de la mission de service public de l'enregistrement à St-Malo,
- à la modification du PELP en service dit autonome,
- à la fermeture de la brigade régionale foncière de Brest,
- à la fusion de trois services de publicité foncière de Rennes.

Nous tenons à faire remarquer que vous avez omis de nous informer d'une autre restructuration qui concerne notre département : le projet de fusion de la trésorerie d'Allaire avec celle de Redon, sujet évoqué aujourd'hui même au CTL de la DDFIP du Morbihan. La CGT dénonce cette absence de communication.

Pour les restructurations que vous nous avez annoncé, vous avez déclaré à la réunion informelle du 22 février 2016, vouloir finaliser le plan avant fin avril, en consultant le CHSCT et le CTL et en mettant en place des groupes de travail dès mars.

Tout est fait dans l'urgence, sans état des lieux des charges, des missions et des emplois réels des services concernés. La CGT dénonce cette précipitation en terme de décision et de dialogue social.

L'urgence aujourd'hui est dans l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement de tous les emplois vacants, la défense, le maintien et la reconquête de toutes les missions de service public sur l'ensemble du département, tant en zones rurales qu'urbaines.

Assez de restructurations, assez de réformes qui bouleversent les organisations des services et les conditions de travail des agents. C'est pourquoi la CGT demande le retrait du plan Cano !

Rennes, le 24 mars 2016